

## Recension

Claude Rochet

*L'Innovation une affaire d'état : gagnants et perdants de la troisième révolution industrielle*

Paris : L'Harmattan, 2007.

Recension par Ian Roberge

Ce livre, qui provient de la thèse de doctorat de l'auteur, étudie la relation entre l'État, l'innovation et l'économie. Le sujet n'est évidemment pas nouveau ; Rochet veut surtout replacer l'État au cœur du processus d'évolution. Ce livre est rempli d'idées intéressantes. Malheureusement, il est aussi lourd que difficile d'accès.

On peut résumer assez bien la thèse principale de l'auteur en disant qu'elle repose sur les relations causales: les conditions socioculturelles génèrent l'innovation ; l'innovation en soi n'amène pas la croissance économique, cette dernière résulte plutôt de l'intégration de l'innovation dans le processus de production ; et, seul un État fort peut encourager le progrès en pilotant l'innovation et son inclusion dans l'économie. Rochet s'en prend avec véhémence au *New Public Management* qu'il accuse de réduire le rôle de l'État à la simple administration. L'État selon lui doit au contraire faire preuve de plus de vision, être plus actif et engagé dans la gestion de l'innovation et de l'économie.

Le livre est divisé en deux parties. Dans la première section, qui comprend trois chapitres, l'auteur offre une revue de littérature complète qui traite des relations entre l'État, l'innovation et l'économie. Il en ressort, selon Rochet, qu'historiquement, les États dominants, comme l'Angleterre au dix-neuvième siècle ou les États-Unis de nos jours, le sont devenus grâce à l'exercice d'un rôle interventionniste qui a su promouvoir l'innovation, gérer son insertion dans l'économie et la société pour créer une croissance soutenue. Dans la deuxième partie, l'auteur étudie les réformes managériales récentes qui sapent l'élaboration de politiques complètes et cohérentes. Au chapitre six, l'auteur présente les résultats de sa recherche originale sur la mise

en place en France de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), réforme majeure du processus budgétaire. Rochet note ici que le succès de la réforme dépend justement de la capacité du politique d'aller au-delà de la gestion pour recentrer l'action de l'État français.

La force principale et la faiblesse de l'ouvrage résident dans le caractère prolifique du manuscrit. La revue de littérature, entre autres, est exhaustive (occupant presque deux cent pages) et l'auteur tente de résumer trois siècles de réflexions sur l'État et son évolution. Quoi que l'auteur fasse preuve d'une grande érudition, le lecteur non-averti s'y perdra facilement et il y a lieu de se demander s'il n'aurait pas été plus simple de dégager l'essentiel, du moins ce qu'il y a de plus pertinent. Rochet est tout autant capable de discourir avec souplesse des thèses de Fernand Braudel, d'Adam Smith et de Joseph Schumpeter, que d'analyser l'évolution des progrès récents en Chine (conclusion). Ce qui dérange, c'est que ses propos deviennent souvent répétitifs, pour ne pas dire fastidieux. La difficulté avec cette œuvre ne se trouve donc pas dans les propos de l'auteur, qui mène à un débat légitime sur l'État moderne, mais plutôt sur la présentation de ces idées.

Certaines questions méthodologiques se posent également à la lecture du livre. Rochet présente cinq études de cas ; seule l'analyse de la LOLF démontre une recherche originale, les autres se réfèrent strictement à des documents secondaires. L'auteur semble bien connaître les réformes du processus budgétaire en France, mais il n'indique pas le processus qu'il a suivi pour la cueillette et l'analyse des données. L'analyse des études de cas ne présente pas de variables ou de critères clairs et bien définis. La sélection même des exemples est surprenante et demanderait une meilleure justification. Les deux exemples américains, les réformes à la ville de Charlotte et du corps policier de New York, ne cadrent pas vraiment avec le reste du livre. Les deux autres exemples français, soit l'étude sur la Bibliothèque nationale de France et sur l'Office national des forêts, ont au moins comme mérite d'être liés à la recherche, la science et la technologie. L'auteur ne prend pas avantage des comparaisons possibles entre les études de cas, ce qui lui aurait d'ailleurs permis de mieux intégrer les exemples américains. Il nous semble qu'il aurait été plus convaincant si l'une des études de cas avait porté sur un champ d'intervention plus pointu.

En Amérique du Nord, la publication d'une thèse de doctorat en livre nécessite généralement de l'auteur une révision importante de la structure du texte. Après tout, les publics cibles pour ces deux types de publications ne sont pas les mêmes. Quoique Rochet ait retravaillé sa thèse avant sa publication en livre, il nous apparaît qu'il n'y a probablement pas apporté de modifications substantielles. Cela peut probablement expliquer les obstacles à la lecture. Rochet poursuit sa conversation avec son directeur de thèse, et d'autres lecteurs déjà au courant de ses idées. Ce livre s'adresse à un public expert et non à un auditoire généraliste.

Rochet a des choses importantes à dire sur les politiques nécessaires pour gérer l'innovation et l'économie. Le regard qu'il pose sur l'appareil étatique français est tout à fait pertinent. Le message de l'auteur n'est certainement pas spécifique à la France et est d'intérêt un peu partout en Occident. Il est à espérer que dans ses publications futures, Rochet continue à être percutant en continuant à s'attaquer à la sagesse du laissez-faire, tout en adoptant un style un peu moins imposant.

**Ian Roberge** est professeur agrégé au département de science politique du Collège Glendon, Université York. Il est spécialiste en administration et politique publique. Il est Éditeur adjoint de la Revue de l'innovation.